



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la  
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

**Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense**

**Procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2022**

Ordre du jour :

Briefing en vue de la réunion avec la représentante spéciale de l'UE pour le Sahel prévue le 19 décembre 2022

\*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

SEM Georges Ternes, Ambassadeur

M. Moritz Klein, du Ministère des affaires européennes et étrangères

Excusés : M. Emile Eicher, M. Marc Spautz, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Diane Adehm, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Dan Biancalana, M. Max Hahn, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

\*

### **Briefing en vue de la réunion avec la représentante spéciale de l'UE pour le Sahel prévue le 19 décembre 2022**

Le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes rappelle le but de cet échange de vues : un briefing en vue de l'entrevue avec la représentante spéciale de l'UE pour le Sahel, Mme Emanuela Del Re, le 19 décembre 2022.

SEM Georges Ternes explique aux députés que la fonction de Mme Del Re peut être comparée à celle d'un ambassadeur itinérant. Il explique que cette dernière peut s'organiser comme elle le souhaite. Le but de sa fonction : représenter l'UE dans la région du Sahel, mais aussi faire figure de présence européenne dans les sujets liés au Sahel. SEM Georges Ternes revient brièvement sur la vie professionnelle de Mme Del Re : ancienne Vice-ministre des Affaires étrangères italienne avec un passé académique. Elle exerce la fonction de représentante spéciale depuis une année et demie et elle est très engagée et présente dans la région. L'ambassadeur luxembourgeois note que Mme Del Re anime un réseau d'envoyés spéciaux d'une série d'États membres de l'UE ; SEM Ternes faisant partie lui-même dudit réseau.

Ensuite, SEM Ternes signale qu'actuellement le Mali représente le plus grand problème dans la région. Il constate que la situation sécuritaire instable au Mali s'est répandue au Burkina Faso et risque de se propager vers les pays côtiers comme le Golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, etc.

Le but de la visite de travail de Mme Del Re étant de faire un plaidoyer pour maintenir l'engagement des États membres de l'UE dans la région du Sahel, que ce soit au niveau militaire, de l'aide humanitaire ou encore de la coopération. L'ambassadeur indique que Mme Del Re parle également d'opportunités dans la région, ce qui va à contrecourant de l'actualité médiatique. Selon SEM Georges Ternes, la visite de Mme Del Re serait une occasion de s'enquérir sur sa vision à moyen et à long terme de cette région. Au Grand-Duché, Mme Del Re rencontrera plusieurs membres du gouvernement, les représentants du cercle des ONGD ainsi que des acteurs de la société civile engagés au niveau de la coopération et de l'aide humanitaire.

### **Questions des députés**

Le député Claude Wiseler soulève la question de la position du gouvernement luxembourgeois quant à la présence du Luxembourg au Mali et au Burkina Faso. SEM Georges Ternes affirme que la stratégie luxembourgeoise est de se donner tous les moyens afin de rester le plus longtemps possible dans cette région. Il signale que les programmes de coopération ainsi que les méthodes de financement ont été adaptés à la situation sécuritaire du Mali et du Burkina Faso. En effet, les fonds ne sont plus alloués aux gouvernements, mais directement via

l'agence LuxDev ou via les ONG actives sur le terrain. Il admet que cette situation n'est pas idéale, mais elle permet de venir en aide à la société civile. Du point de vue de la défense, SEM Georges Ternes annonce que le retrait luxembourgeois de la mission EUTM s'est bien déroulé. L'ambassadeur note que le Luxembourg est encore présent dans la mission MINUSMA.

A la question du député Claude Wiseler sur l'impact du retrait de la France du Mali sur les autres pays européens restant présents dans le pays, SEM Georges Ternes explique que ces derniers collaborent étroitement dans plusieurs projets et que le retrait français pourrait s'avérer avoir théoriquement un impact financier sur plusieurs projets. Par contre, il admet de ne pas être au courant d'une telle problématique sur le terrain. En ce qui concerne la mauvaise atmosphère liée aux relations tendues entre la France et le Mali, SEM Georges Ternes se dit inquiet que le sentiment « anti-français » pourrait se développer vers un sentiment « antiblanc » ou « anti-étranger » et devenir théoriquement un problème. Par contre, SEM Georges Ternes n'a pas de connaissance d'un cas concret où un Européen ou un Luxembourgeois auraient été visés par une telle menace.

Le député Yves Cruchten se renseigne sur l'influence russe au Mali depuis le retrait graduel des pays européens du pays. L'ambassadeur luxembourgeois admet que le retrait militaire français a laissé un vide, qui a provoqué une présence plus importante des groupes armés terroristes ainsi que des mercenaires russes du groupe Wagner. En ce qui concerne l'impact du retrait de la mission EUTM, l'ambassadeur luxembourgeois souligne qu'il est difficile de le quantifier, mais que cela aura sûrement un impact sur les soldats envoyés au front dépourvus de formations en droit de l'homme.

Suite à une question du député André Bauler liée à la présence du groupe Wagner au Mali et au recrutement de ce dernier par la Russie pour soutenir ses forces en Ukraine, SEM Georges indique qu'il est très difficile d'obtenir d'informations concrètes et vérifiées en ce qui concerne la présence du groupe Wagner au Mali. L'ambassadeur précise que depuis le début de la guerre, aucun renforcement véritable de ce groupe n'a pas pu être constaté. Il explique encore aux députés que les mercenaires pillent des villages maliens afin d'accéder à la nourriture, ce qui est un indicateur qu'ils ne sont pas si bien payés que ce que l'on pourrait le croire. En conclusion, il met en évidence les inconnues et les spéculations autour du groupe Wagner, tout en soulignant qu'il s'agit d'un élément perturbateur de la crise malienne.

Le député Gusty Graas demande des informations quant à la situation au Tchad, notamment en ce qui concerne celle des réfugiés centrafricains. SEM Georges Ternes mentionne que le Luxembourg n'est pas présent au Tchad et qu'il n'entretient pas beaucoup de liens avec ce pays. Par contre, il affirme que le pays est un pilier important pour la région et qu'une situation instable au Tchad pourrait avoir des répercussions importantes dans la région. L'ambassadeur luxembourgeois informe que les pays de la région accusent les Etats membres de l'Union européenne de traiter le Tchad de manière différente, notamment en ce qui concerne la réaction de l'UE quant aux derniers changements anticonstitutionnels dans le pays. Finalement, il annonce que les trois pays du Benelux effectueront une première mission au Tchad en janvier 2023 afin d'avoir un aperçu de la situation du pays.

Luxembourg, le 16 décembre 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**